



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Doubs

éducation  
nationale



# **La rentrée scolaire 2015**

dans les écoles et collèges du Doubs

## **Principes généraux et ajustements de rentrée**

DOSSIER de PRESSE

Conférence de presse, 2 septembre 2015

## **Le mot de l'Inspecteur d'académie**

---

**La rentrée scolaire 2015 dans le département du Doubs s'inscrit pleinement dans la dynamique de la loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école du 8 juillet 2013.**

**Les enjeux de l'école consistent à la rendre chaque jour à la fois plus juste et plus exigeante, et à la placer au cœur de la République.**

**Les services départementaux de l'Education Nationale inscrivent pleinement leur action au sein de l'Académie placée sous l'autorité de Monsieur le Recteur, et mettent en œuvre au plus près des élèves des écoles, des collèges et des lycées les orientations nationales et académiques.**

**Au-delà du dossier départemental, on se réfèrera utilement au dossier de presse académique (<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article5840#5840>) qui présente plus en détail les principales mesures de la rentrée.**

**Jean-Marie RENAULT,**  
Inspecteur d'académie,  
Directeur Académique des  
Services de l'Education  
Nationale du Doubs

# Sommaire

## **Les établissements** **page 4**

Les écoles  
Les collèges

## **Les effectifs** **page 6**

1<sup>er</sup> degré  
2<sup>nd</sup> degré

## **Les moyens** **page 7**

1<sup>er</sup> degré  
2<sup>nd</sup> degré

## **Les ajustements de rentrée** **page 8**

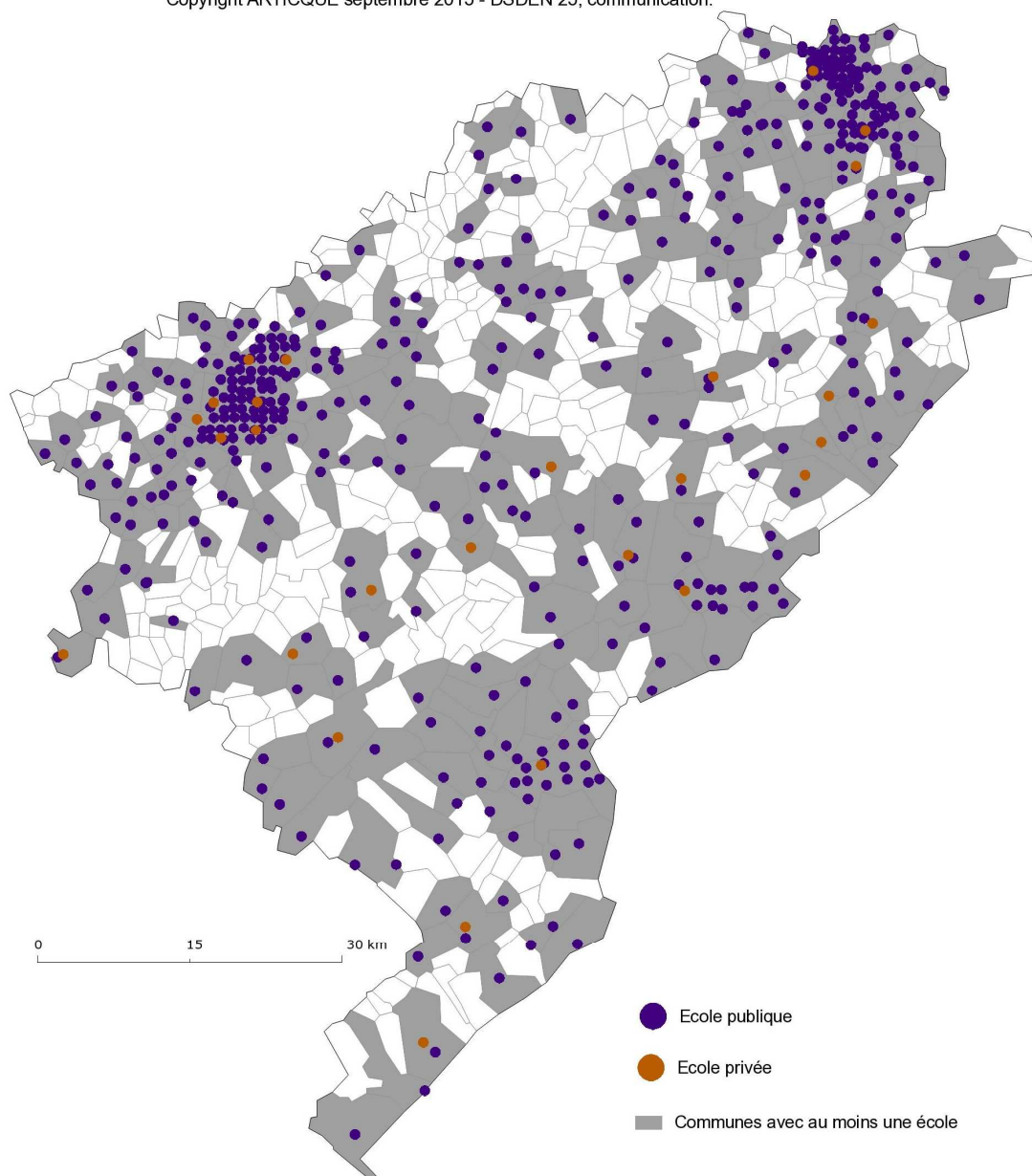
# Les établissements

## ▪ Les écoles

- **468 écoles publiques** : 153 écoles maternelles, 166 écoles élémentaires, 149 écoles primaires, auxquelles s'ajoutent 27 établissements spécialisés.
- **29 écoles privées** : 27 écoles privées sous contrat d'association et 2 écoles hors contrat

## Maillage des écoles du Doubs, rentrée scolaire 2015

Copyright ARTICQUE septembre 2015 - DSDEN 25, communication.

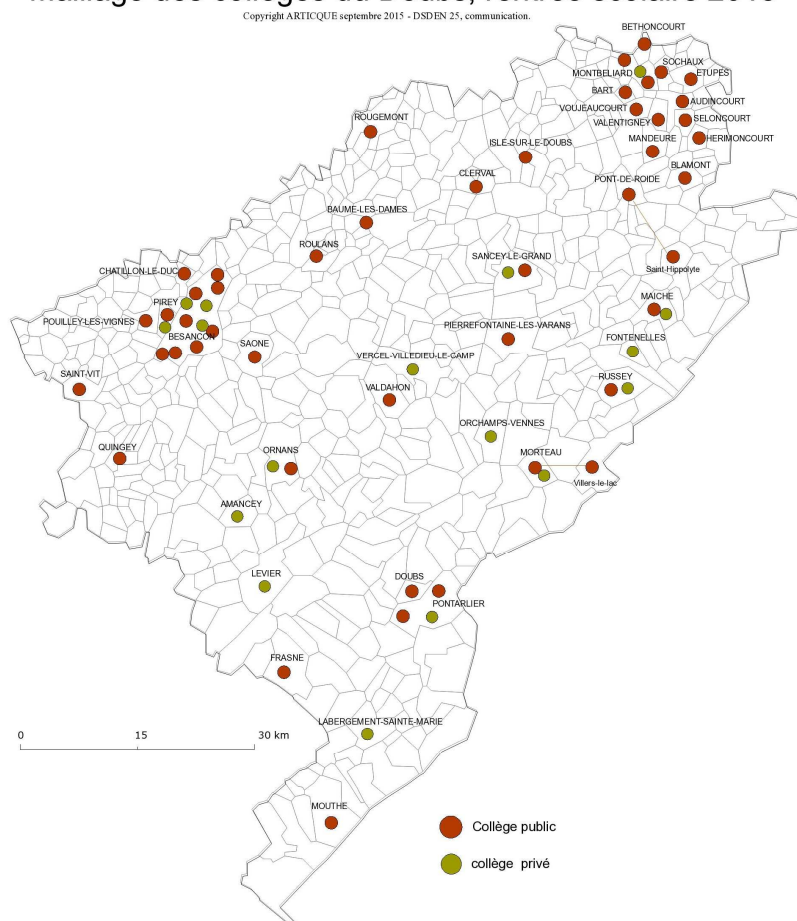


## ■ Les collèges

Les collégiens du Doubs sont répartis dans **44** collèges publics dont **10** avec une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et dans **17** collèges privés dont **1** avec SEGPA.

Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés cognitives d'apprentissage. Les élèves suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, de construire progressivement leur projet de formation et de préparer l'accès à une formation diplômante.

### Maillage des collèges du Doubs, rentrée scolaire 2015



#### ■ Education prioritaire :

Cette préparation de rentrée se caractérise par de nouvelles mesures sur l'Éducation Prioritaire : un nouveau réseau d'Éducation prioritaire (REP) à Sochaux, et un passage d'ECLAIR à REP+ pour 2 réseaux du département (Montbéliard et Béthoncourt)

Sept collèges relèvent de l'éducation prioritaire :

- 3 collèges font partie du programme REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire +) : les collèges Diderot à Besançon, Anatole France à Béthoncourt et Lou Blazer à Montbéliard.
- 4 collèges sont inscrits dans le programme du Réseau d'Éducation Prioritaire : les collèges Jean Bauhin à Audincourt, Hautes Vignes à Seloncourt, Jouffroy d'Abbans à Sochaux et Les Bruyères à Valentigney.

#### ■ La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Intégration des élèves handicapés : 20 unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) : 19 en collèges publics, dont une création à la rentrée 2015 au collège Diderot à Besançon, 1 en collège privé.
- Accueil des enfants allophones primo arrivants : 7 UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants), dont une créée au collège Voltaire/Besançon, à la rentrée 2015.
- Accueil des élèves en rupture avec le système scolaire : 2 classes relais rattachées aux collèges Camus à Besançon et Lou Blazer à Montbéliard. Le fonctionnement de la classe relais mobilise les partenaires de l'école : Protection Judiciaire de la Jeunesse et Conseil Départemental.

## Les effectifs

### ■ 1<sup>er</sup> degré

56227 élèves étaient attendus à la rentrée dans les écoles publiques et privées du département.

#### ■ Dans l'enseignement public

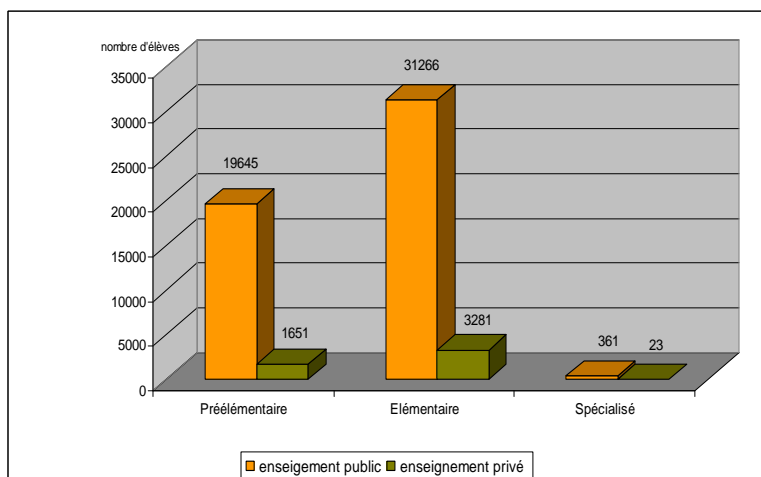
51272 élèves sont attendus dans les écoles de l'enseignement public, soit 12 élèves de moins par rapport au constat de la rentrée 2014 (prévisions d'effectifs validées par le ministère).

Préélémentaire	19645
Elémentaire	31266
Spécialisé	361

#### ■ Dans l'enseignement privé

4955 élèves sont attendus dans les écoles privées :

Préélémentaire	1651
Elémentaire et primaire	3281
Spécialisé	23



### ■ 2<sup>nd</sup> degré

25 957 élèves sont attendus dans les 61 collèges publics et privés implantés dans le département.

#### ■ Dans l'enseignement public

Les 44 collèges publics du Doubs accueilleront à la rentrée 2015 un effectif de 21 663 élèves, ce qui est en légère augmentation par rapport à la rentrée précédente.

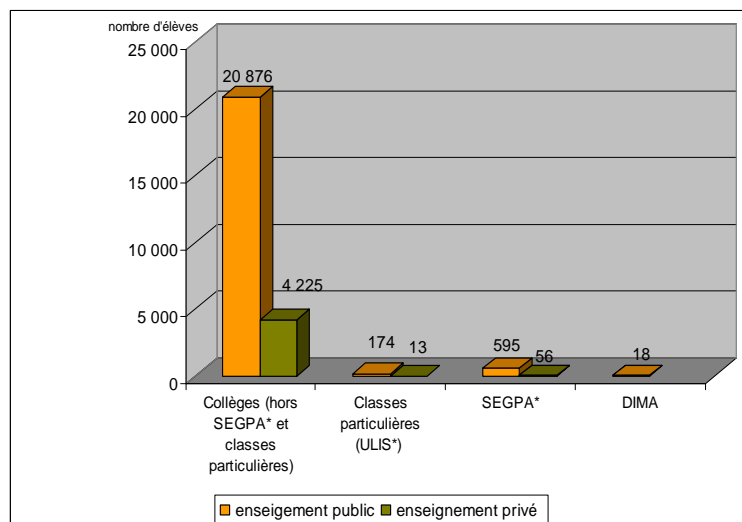
21 663 élèves sont attendus dans les collèges publics :

Collèges (hors SEGPA* et classes particulières)	20876
Classes particulières (ULIS*)	174
SEGPA*	595
DIMA*	18

#### ■ Dans l'enseignement privé

4 294 élèves attendus dans les collèges privés :

Collèges (hors SEGPA* et classes particulières)	4225
Classes particulières (ULIS*)	13
SEGPA*	56



\* SEGPA - Section d'Enseignement Général Adapté

\* DIMA – Dispositif d'initiation aux métiers en Alternance

\*ULIS – Unités locales d'inclusion scolaire

# Les moyens

---

## ▪ 1<sup>er</sup> degré

Le constat 2014 de 51 284 élèves présentait une augmentation de 28 élèves par rapport à 2013, mais 325 élèves de moins qu'attendu, ce qui explique un retrait de 3 postes dans le département du Doubs pour l'année scolaire 2015-2016.

Le choix a été fait par l'Inspecteur d'Académie de privilégier certaines priorités départementales :

- renforcer le dispositif « Plus de maîtres que de classes » : en 2014-2015, le département du Doubs comptait 9 emplois au titre du dispositif "Plus de Maîtres que de Classes". Le contingent pour la rentrée 2015 est augmenté de 5 emplois : sur le REP+ de Montbéliard (3 postes), sur les 2 REP ne bénéficiant pas encore de supports de ce type (Audincourt et Seloncourt) et par redéploiement sur le REP+ de Diderot Besançon ;
- accompagner les évolutions démographiques scolaires des différents territoires (créations et retraits d'emplois) ;
- mettre en place la nouvelle carte de l'éducation prioritaire (8 postes sur les écoles du nouveau REP) ;
- lutter contre les inégalités sociales et culturelles (renforcement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les écoles et les quartiers où il s'avère utile) ;
- renforcer et rationaliser le remplacement des enseignants ;
- favoriser les affectations définitives et réduire le nombre d'affectations provisoires d'enseignants dans les écoles ;
- accueillir et former les nouveaux enseignants lauréats du concours de recrutement. 148 stagiaires (M2) sont accueillis pour l'année 2014-2015. A ce titre, le nombre de décharges pour les professeurs des écoles maîtres formateurs est augmenté.

A l'issue des différentes concertations et des audiences avec les élus, les parents, les représentants des personnels, les décisions définitives de carte scolaire prises par l'Inspecteur d'académie pour la rentrée 2015 sont les suivantes :

- 20 créations de postes devant élèves (ouvertures)
- 28 suppressions de postes devant élèves (fermetures)
- 5 créations de postes au titre du dispositif « Plus De Maîtres Que De Classes »
- Fermeture de la CLIS de l'école maternelle Herriot Besançon
- Création d'un poste PASS (pôle d'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds)
- Création d'un poste « option D » à l'IMP la Bouloie d'Hérimoncourt
- Suppression du support « SESSAD » à l'ITEP des Salins de Bregille
- Ouverture d'une UPE2A itinérante à l'école élémentaire V. Hugo Montbéliard, et transfert de l'UPE2A de l'école des Vieilles Perrières à l'école Helvétie (Besançon).
- 8 créations de postes titulaires remplaçants : Montbéliard 1, Montbéliard 3, Besançon 1 et Besançon 3
- Création d'1/2 poste supplémentaire de coordination Education Prioritaire sur le nouveau réseau de Sochaux

## ▪ 2<sup>nd</sup> degré

La répartition des moyens d'enseignement attribués par le Recteur au département est de la compétence de l'inspecteur d'académie du Doubs. Les moyens sont dorénavant répartis en HP (heures postes), HSA (heures supplémentaires année) et en IMP (indemnités pour missions particulières). La mise en place de cette réforme n'influe pas sur la répartition de la dotation globale horaire.

La dotation départementale en moyens d'enseignement est sensiblement la même que celle de la rentrée 2014 : 27 911 heures, dont 25 583 heures-postes, 2 081 heures supplémentaires années et 247 IMP.

Ces moyens financent les heures d'enseignement en classe de collège, les heures statutaires de certains enseignants, les associations sportives, les dispositifs particuliers (classes de SEGPA, accueil des élèves porteurs de handicap en ULIS, accueil et scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France, etc...).

Dans le cadre de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire (les collèges Lou Blazer Montbéliard et Anatole France Bethoncourt / REP+ et le collège Jouffroy d'Abbans / REP), un effort important est effectué pour libérer du temps de travail en commun et de concertation des enseignants, 10% du temps de travail des enseignants étant désormais alloué à ces activités des collèges en REP+

# Les ajustements de la rentrée

---

A l'issue du Comité Technique Spécial du 2 septembre, l'Inspecteur d'académie a pris les décisions suivantes :

- Les **situations conditionnelles** ont été examinées en priorité :

- ↳ fermetures confirmées à :

- Ecole élémentaire - Nancray
- Ecole maternelle Montrapon - Besançon
- Ecole élémentaire - Boussières
- Ecole élémentaire intercommunale – Les Auxons
- Ecole élémentaire T. Bernard - Besançon
- Ecole élémentaire Granvelle – Besançon
- Ecole élémentaire Ferry – Besançon
- Ecole élémentaire Bert – Besançon
- Ecole maternelle Dolto – Bavans
- Ecole maternelle Forges – Audincourt
- Ecole élémentaire Donzelot – Valentigney
- Ecole élémentaire Marronniers – Damprichard
- Ecole Maternelle – Pierrefontaine-les-Varans
- Ecole élémentaire – Abbevillers

- ↳ fermetures non confirmées à :

- Ecole élémentaire Intercommunale - Emagny
- Ecole élémentaire du Bie – Saint Maurice Colombier
- Ecole maternelle Debussy – Montbéliard
- Ecole élémentaire – Gilley
- Ecole élémentaire – Chapelle des Bois

- ↳ ouvertures confirmées à :

- Ecole élémentaire - Grandfontaine
- Ecole élémentaire Helvétie – Besançon
- Ecole maternelle Pré de Vaux – Besançon
- Ecole élémentaire - Tournans
- Ecole du centre - Etupes
- Ecole maternelle centre – Sochaux

- ↳ ouvertures non confirmées à :

- Ecole élémentaire Fourier – Besançon
- Ecole élémentaire Grette – Besançon
- Ecole maternelle Bert – Besançon
- Ecole élémentaire Jeanney – Grand-Charmont
- Ecole élémentaire Chênes - Sochaux

- **Des mesures nouvelles :**

- ↳ ouvertures à :

- Ecole élémentaire au Clousey - Franois
- Ecole élémentaire Viotte – Besançon